



**“Lieu de concertation,
de participation, de débat
et d’échange.”**

Les partenaires des observatoires

PREMIERS REPÈRES SUR... les associations de Marseille

Le travail de cadrage du tissu associatif de Marseille présenté ici s'inscrit dans une démarche plus générale initiée par le RNMA¹. Cette démarche résulte du constat d'absence (ou du caractère très disparate) des données relatives aux associations au niveau local comme aux autres niveaux².

Pour tenter de répondre aux questions que se posent légitimement les acteurs associatifs eux-mêmes mais aussi leurs partenaires publics ou privés, différentes initiatives locales ont vu le jour, cherchant à mesurer et caractériser le secteur associatif local. Ces initiatives ont souvent conduit à des résultats qui sont davantage le produit des méthodologies utilisées que de différences réelles entre les tissus associatifs.

Partant de ce constat, le réseau a souhaité établir une méthodologie commune, avec notamment la construction d'un questionnaire commun aux différentes villes ayant participé à cette enquête. Ainsi le travail qui a été réalisé dans ce document s'appuie sur trois sources de données :

- les enregistrements des créations d'associations enregistrées dans les sous-préfectures et disponibles sur le Journal Officiel,
- les données relatives à l'emploi salarié dans les associations fournies par l'UNEDIC,
- les résultats de l'enquête conduite auprès des associations Adhérentes à la Cité des Associations de la ville de Marseille à partir du questionnaire commun construit par le RNMA.

En 2007, avec le soutien du Réseau National des Maisons des Associations (RNMA) et de Viviane Tchernonog (chercheuse au CNRS – Laboratoire Matisse), la Cité des Associations a initié une enquête auprès de ses associations adhérentes. Les retours du questionnaire sont synthétisés dans le présent document.

L'enquête adressée à ces associations comptait une quarantaine de questions autour des thèmes suivants : le profil des associations, le secteur d'activité ; les ressources budgétaires, les financements publics, l'emploi salarié, le travail bénévole et le profil des dirigeants bénévoles.

Viviane Tchernonog

Quelques spécificités du territoire marseillais	2
Les créations d'associations marseillaises	2
L'emploi salarié dans les associations marseillaises ..	3
Le profil des associations adhérentes à la Cité	4
Gouvernance des associations adhérentes	6
Les demandes des associations adhérentes aux acteurs publics	7
Conclusion	8

La Cité des Associations de la Ville de Marseille est un équipement municipal de qualité porté par l'engagement de la ville pour soutenir l'action du monde associatif, acteur incontournable de la vie marseillaise et du lien social qui par son action militante complète efficacement l'action politique.

Structure emblématique de l'effort de la ville en faveur de la vie associative qui se traduit également par son aspect financier par une politique forte de subventionnement.

Serena ZOUAGHI

conseillère municipale déléguée
à la Cité des associations

1. Réseau National des Maisons des Associations.

2. Les tentatives de cadrage du monde associatif se heurtent très vite à l'absence de répertoire local des associations, à partir desquelles des enquêtes pourraient être conduites, ainsi qu'à la difficulté de questionner les associations et à la diversité des projets associatifs.

Quelques spécificités du territoire marseillais

La Ville de Marseille compte près de 840 000 habitants. Entre les recensements de 1999 et de 2006, la commune a gagné 40 000 habitants. Si Marseille compte près de 30% de jeunes de moins de 25 ans, plus de 20% de ses habitants a plus de 60 ans.

Marseille est la plus ancienne ville de France. Son architecture actuelle et sa population sont le reflet de 2 600 ans d'histoire. Les richesses de son patrimoine assurent aujourd'hui encore la pérennité du lien qui existe avec ce passé foisonnant. Ville d'accueil et d'immigration du bassin méditerranéen, Marseille s'est au fil du temps constituée une identité forte bénéficiant d'une culture plurielle.

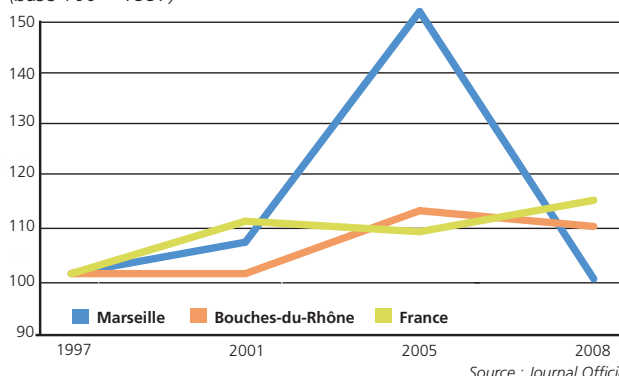
La ville se développe au niveau culturel et sera en 2013 Capitale Européenne de la Culture. A cette occasion, de nombreux projets sociaux, culturels et d'aménagements voient le jour un peu partout à travers la ville.

Marseille est aussi une ville de longue tradition associative. Des "Comité d'Intérêts de Quartier" (CIQ) voient le jour dès la fin du 19^e siècle, bien avant la loi de 1901 sur les Associations. Il s'agit de bénévoles regroupés en comités de quartier, à l'écoute de leur voisinage et œuvrant pour la défense de l'intérêt général de leurs concitoyens. Un CIQ agit dans des domaines aussi variés que : la sécurité, l'éducation, l'emploi, l'action sanitaire et sociale, l'environnement, l'urbanisme, les loisirs et tout ce qui traduit les désirs et aspirations des habitants. De nos jours, la Confédération Générale des CIQ de Marseille et des Communes environnantes regroupe 22 Fédérations composées de 248 CIQ ayant plus de 110 000 adhérents dont 5 500 administrateurs.

Les créations d'associations marseillaises

Des créations particulièrement dynamiques, concentrées à Marseille

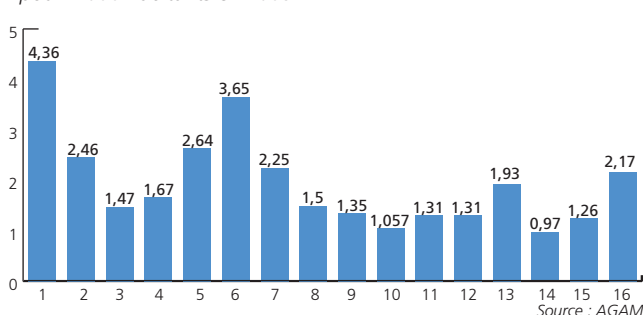
G1-Evolution du nombre de créations d'associations à Marseille (base 100 = 1997)



Entre 1997 et 2007, on observe une relativement faible croissance du nombre de créations d'associations en Bouches-du-Rhône. Comme dans d'autres territoires français, l'année 2001 a constitué un léger pic dans le nombre de créations au niveau de la région (l'événement du centenaire de la loi de 1901 a pu encourager les porteurs de projets à créer leur association), mais elle a été suivie en 2002 par un nombre plus faible de créations, ce qui constitue une forme de "rattrapage négatif". La ville de Marseille contribue grandement au dynamisme du secteur associatif local, puisqu'elle concentre près de la moitié des créations d'associations du département entre 2001 et 2008.

Une géographie des créations très localisée

G2-Taux de création d'associations par arrondissement pour 1 000 habitants en 2005

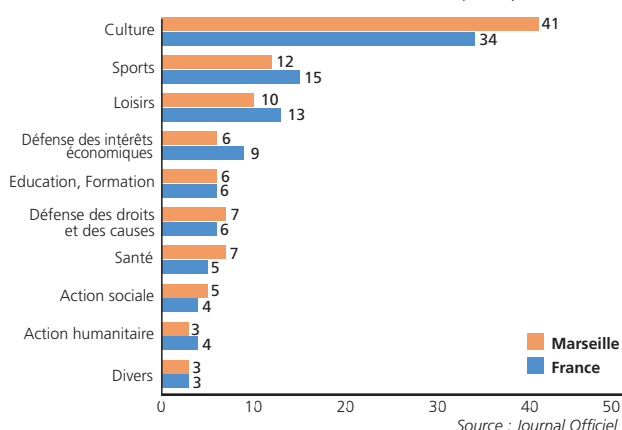


Les données de l'AGAM (Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise) pour l'année 2005 permettent de dresser un tableau relativement contrasté des créations associatives en fonction des arrondissements. Les premier et sixième arrondissements apparaissent particulièrement dynamiques cette année-là, alors que les dixième et quatorzième semblent à la

traîne. En fait, pour la plupart des arrondissements, les taux de création pour 1 000 habitants sont bien plus élevés que la moyenne nationale (qui tourne autour de 1 pour 1 000). L'année 2005 est cependant relativement exceptionnelle à Marseille, comme en témoigne le graphique 1 : les créations y sont une fois et demie plus nombreuses qu'en 2008.

Une majorité d'associations nouvelles dans les secteurs de la culture, du sport et des loisirs

G3-Répartition des créations d'associations sur la ville de Marseille selon le secteur d'activité en 2008 (en %)



L'analyse des secteurs d'activité des associations sur la ville de Marseille témoigne de l'extrême dynamisme du secteur culturel qui arrive loin devant tous les autres secteurs avec 41% des associations créées sur la ville en 2008. La perspective de Marseille capitale culturelle de l'Union Européenne en 2013 y est sans doute pour quelque chose, la jeunesse de sa population également. Cependant, il est nécessaire d'émettre une réserve puisque ces associations culturelles, souvent liées à des événements ponctuels, ont une espérance de vie assez courte.

Les sports et les loisirs représentent la seconde tendance en matière de création associative mais à un niveau plus modeste, respectivement 12 et 10%. C'est ainsi qu'en termes de créations d'associations près des 2/3 des associations créées en 2008 dans la ville de Marseille agissent dans les secteurs de la culture, des sports et des loisirs.

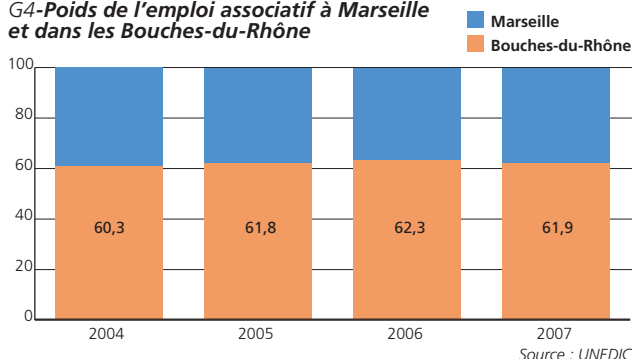
Les associations de défense des intérêts économiques et de développement local ne concernent que 6% des créations d'associations du territoire à cette date. Ce dynamisme relativement faible est certainement lié aux nombreux dispositifs déjà existants mis en place par la municipalité.

Enfin, le faible nombre de créations d'associations dans le secteur social et dans celui de la santé s'explique par le fait que ces secteurs sont souvent les plus anciennement structurés, et qu'ils concentrent une part importante des associations de grande taille.

L'emploi salarié dans les associations marseillaises

Marseille, moteur de l'emploi associatif

G4-Poids de l'emploi associatif à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône



Le recours à l'emploi salarié par les associations peut varier d'une façon importante d'une association à l'autre, et aussi d'une année sur l'autre. Certaines associations ont en effet recours à l'emploi de manière exceptionnelle ou occasionnelle ; ces emplois représentent, au niveau national, environ 15% du total de l'emploi associatif. De manière générale, le recours à ces emplois exceptionnels ou occasionnels est important dans les associations culturelles et de loisirs, secteurs particulièrement dynamiques sur Marseille. Les secteurs qui emploient le plus de main d'œuvre sont traditionnellement ceux de l'action sociale et de l'éducation / formation / insertion. Ceci étant dit, les données UNEDIC nous indiquent que l'emploi associatif à Marseille concentre 60% de l'ensemble des emplois associatifs des Bouches-du-Rhône, et ce chiffre reste stable dans le temps. Marseille joue sur ce point un véritable rôle moteur.

Un emploi essentiellement féminin

T1-Structure de l'emploi associatif à Marseille

	EFFECTIF SALARIÉS	NOMBRE D'ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS
MARSEILLE	31 635	2 246
Femmes	71%	-
Hommes	29%	-
FRANCE	1 677 000	171 800
Femmes	68%	-
Hommes	32%	-

Source : UNEDIC (2007)

Marseille compte 2 246 associations employeurs fin 2007 ; elles emploient un peu plus de 31 000 salariés, aux sept dixièmes féminins. Il est important de préciser que, souvent dans le secteur associatif, les femmes occupent des emplois précaires, nécessitant peu ou pas de formation, ainsi que des postes à temps partiel (quart-temps, mi-temps, etc.). L'importante féminisation des emplois associatifs est donc à relativiser par les conditions d'exercice. Ce constat général vaut pour l'ensemble du tissu associatif national.

Non seulement l'emploi féminin domine l'emploi associatif, mais cette part est croissante au cours des dernières années, comme le montre le tableau 2.

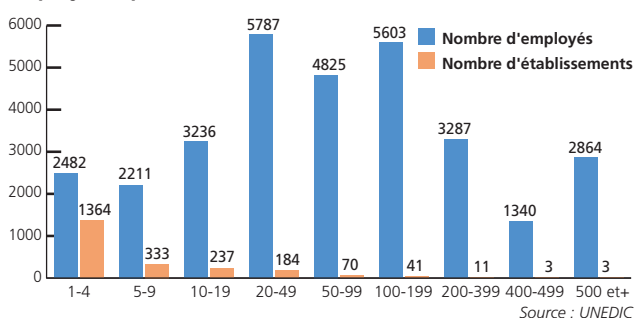
T2-Evolution de l'emploi masculin et féminin dans les associations marseillaises (en %)

	2004	2005	2006	2007
Hommes	30,8	29,6	29,1	28,6
Femmes	69,2	70,4	70,9	71,4

Source : UNEDIC

Une prédominance des petites structures employeurs

G5-Nombre d'employés et nombre d'établissements employeurs par taille à Marseille (2007)



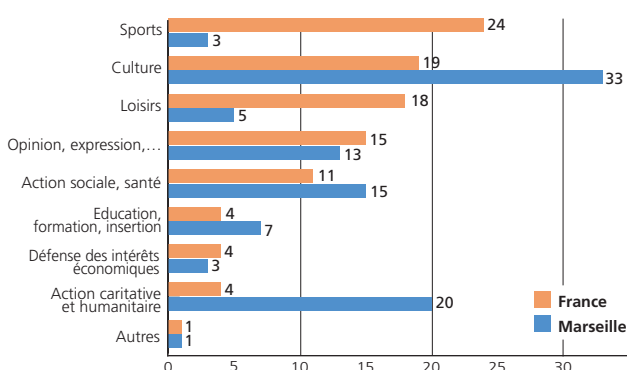
Source : UNEDIC

Les trois quarts des associations employeurs domiciliées à Marseille ont moins de 10 salariés, dont 60% qui ont moins de 5 salariés. S'ils sont largement majoritaires, les établissements employeurs de moins de 10 salariés ne concentrent toutefois que 15% de l'ensemble des emplois des associations de la ville. Bien moins fréquents, les plus gros établissements concentrent l'essentiel des emplois. Les structures de 50 salariés et plus, si elles ne représentent qu'à peu près 6% des établissements employeurs, comptent pour 57% de l'emploi salarié associatif sur Marseille.

Le profil des associations adhérentes à la Cité

Un paysage associatif singulier

G6-Secteurs d'activités des associations (en %)



Sources : Enquête "Observatoire de la vie associative", Le Paysage associatif français, Viviane Tchernonog (2007)

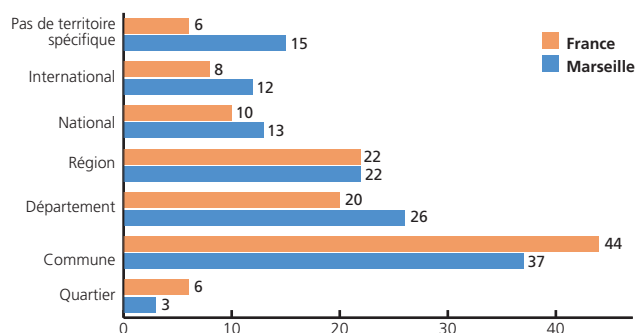
L'enquête de l'Observatoire local révèle un paysage associatif marseillais singulier. Une fois encore, nous insistons sur le fait que l'enquête n'a pas pour vocation de fournir une image exacte du tissu associatif local, mais de fournir un certain nombre de tendances utiles aux parties prenantes de la vie associative locale, parmi lesquelles les pouvoirs publics.

Quatre secteurs d'activités associatives émergent parmi les répondants à l'enquête. Les secteurs de la culture, d'opinion, d'expression, de défense des droits et des causes, de l'action sociale et de santé, et de l'action caritative et humanitaire sont particulièrement bien représentés dans l'échantillon, à l'inverse des associations sportives et de loisirs (les associations sont peu représentées car les locaux et les prestations proposées ne correspondent pas à leurs besoins qui sont couverts par les espaces sportifs mis à leur disposition par la ville).

Que penser du paysage ainsi dessiné ? Résulte-t-il d'un biais de l'enquête ? En grande partie sans doute ; il était difficile d'imaginer autre chose face à une telle densité associative : si la dynamique de création associative marseillaise que révèle le graphique 3, issue des données du Journal Officiel, calque en grande partie la dynamique nationale, il y a peu de raisons de penser qu'il en aille très différemment du "stock" associatif local.

Un rayonnement essentiellement local

G7-Rayonnement géographique des associations (%)

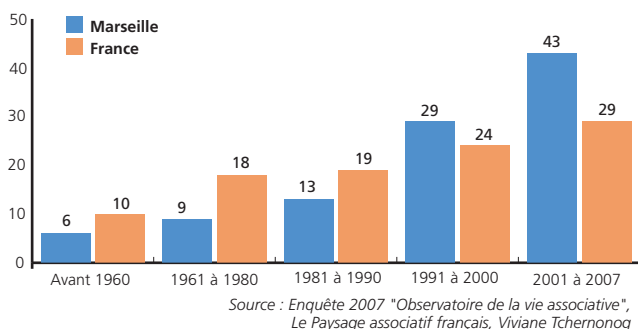


Source : Enquête 2007 "Observatoire de la vie associative", Le Paysage associatif français, Viviane Tchernonog (2007)

Environ la moitié des associations interviennent au niveau communal ou infra-communal. Une association sur cinq intervient à l'échelle du département. Le rayonnement des associations adhérentes est donc local, comme pour la plupart des associations françaises. Traditionnellement, deux types d'associations interviennent activement au niveau local : les associations de loisirs et celles de sports. Les associations d'opinion, d'expression, de défense des droits et des causes sont aussi très présentes à l'échelle locale ; ce sont souvent des associations de quartier. A l'échelle du département, les associations du secteur action sociale/santé sont souvent plus présentes.

Un tissu associatif jeune

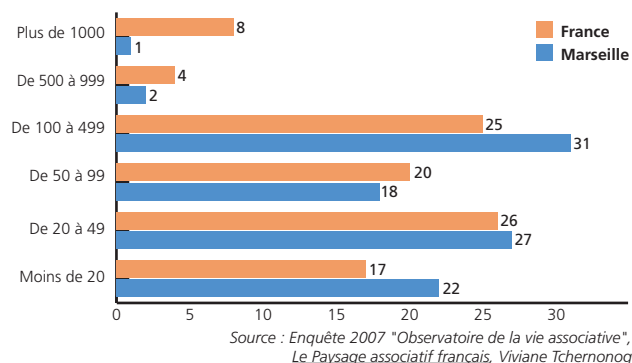
G8-Date de création des associations adhérentes (en %)



Les associations adhérentes sont des structures très jeunes puisque près de 45% d'entre elles ont été créées après 2000. La décennie 1990 a marqué un point d'inflexion significatif, en entamant un mouvement de progressif rattrapage de la densité associative par rapport au reste du pays. Ce mouvement s'accroît au cours des dernières années.

Une prédominance des petites structures en termes d'adhérents

G9-Répartition des associations interrogées selon nombre d'adhérents (en %)



Une part importante des associations est de petite taille. En effet, environ 50% d'entre elles comptent moins de 50 adhérents. Seules un peu plus de 10% des associations adhérentes regroupent plus de 500 adhérents. Les petites et moyennes associations (maximum de 499 adhérents) d'adhérents constituent pour ainsi dire près de 90% des associations.

Les associations du secteur sportif, des loisirs ainsi que de la culture sont traditionnellement les associations où les adhérents sont les plus nombreux. Les associations de l'action sociale/santé comptent souvent moins d'adhérents car, notamment, elles sont davantage professionnalisées et structurées. De plus, à la différence des associations de sports ou de loisirs, elles ne proposent pas d'activités pour lesquelles les personnes deviennent membres.

Une majorité d'associations sans salarié

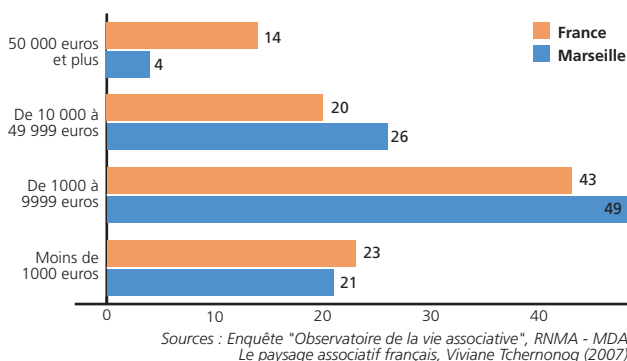
G10-Fréquence des associations employeurs et sans salarié de la Cité des Associations (en%)



La part des associations employeurs parmi les associations de la cité est de 14%. En découle une large majorité d'associations œuvrant sans salarié et pour lesquelles le travail bénévole est essentiel à la mise en place et à la réalisation des projets. Le pourcentage des associations employeurs repéré par l'enquête de 2007 sur le territoire de la ville est comparable à la moyenne nationale (15%). Ce résultat doit cependant être relativisé : les répondants à l'enquête de l'Observatoire ne sont pas strictement représentatifs du tissu associatif local. Les trois secteurs traditionnellement dominants les associations employeurs au plan national n'apparaissent pas comme étant les plus dynamiques à Marseille au cours de la période récente (graphique 3).

Des budgets relativement modestes

G11-Répartition budgétaire des associations (en %)



Le budget annuel moyen d'une association sans salarié en France est d'environ 12 000 €, contre un peu moins de 300 000 € pour une association employeur, avec une forte représentation à ce niveau des associations d'action sociale et de santé. L'examen des budgets des associations met ainsi en évidence une très forte différence des niveaux moyens de ressources entre associations sans salarié et associations employeurs qui est une conséquence de la diversité des projets associatifs. Les associations sans salarié sont le plus souvent orientées vers l'intérêt de leurs membres adhérents. Au contraire, les associations employeurs développent surtout des actions en direction de publics différents des membres de l'association, publics qui présentent souvent des difficultés ou des fragilités particulières. Parmi les associations sans salarié, ce sont traditionnellement les associa-

tions sportives qui ont les budgets les plus élevés. Comme la répartition entre associations sans et avec salariés dans l'enquête de l'Observatoire calque celle présente au niveau national, il est peu surprenant de constater que les répartitions budgétaires sont sensiblement les mêmes.

Marseille : des associations engagées et solidaires

T3-Les motifs de la création associative (en %)

	MARSEILLE	Enquête RNMA
Défendre une cause ou un intérêt général	62	54
Répondre à des besoins non satisfaits	49	48
Structurer un groupe existant	23	36
Répondre à la demande de partenaires publics	9	13
Créer un ou plusieurs emplois dont celui du porteur de projet	14	9

Source : Enquête 2007 "Observatoire de la vie associative"

La défense d'une cause ou d'un intérêt général est la première motivation créatrice d'associations adhérentes, mais aussi au niveau national. Cela s'explique sans doute par le poids important dans notre enquête des associations d'opinion, d'expression, de défense des droits et des causes. L'une des caractéristiques des asso adhérentes à la Cité réside dans le pourcentage important des répondants à l'item "Créer un ou plusieurs emplois dont celui des porteur du projet" ; dans certains cas, la création associative constitue une opportunité d'insertion sur le marché du travail. Cette cause reste cependant largement minoritaire.

Des financements publics concentrés

G12-Poids du financement public des associations (en%)



Source : Enquête "Observatoire de la vie associative", 2007

Le financement public touche 61% des associations interrogées à Marseille, soit une moyenne légèrement inférieure à la moyenne nationale (63%). Traditionnellement, il s'adresse surtout aux associations employeurs. La fréquence des relations financières entre les associations et les pouvoirs publics est globalement élevée principalement en raison de l'action des communes. Cela est sans doute lié au fait que les communes établissent très souvent des liens de convivialité et de reconnaissance réciproque avec les associations. De tels liens se traduisent par un financement à caractère largement symbolique, ces financements étant bien sûr dans certains cas beaucoup plus importants. Pour quelques associations subventionnées, les financements publics peuvent représenter une part substantielle du budget global.

La répartition des financements est inégale selon le secteur d'activité. Les secteurs qui globalement bénéficient le plus d'aides publiques sont : les associations sportives, les associations du secteur santé/action sociale et le secteur de l'éducation/formation/insertion.

Gouvernance des associations adhérentes

Un profil personnel très sélectif

T4-Catégories socioprofessionnelles des membres du Bureau (en %)

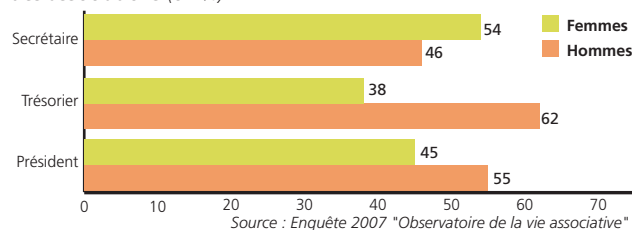
	PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE	TRÉSORIER
Agriculteurs	0	0	0
Chefs d'entreprises	0	0	4
Professions libérales	22	17	15
Enseignants	7	8	15
Cadres supérieurs	30	21	11
Cadres moyens	15	21	26
Employés	26	25	22
Ouvriers	0	0	0

Source : Enquête 2007 "Observatoire de la vie associative"

Le tableau ci-dessus nous montre une forte représentation des catégories supérieures et moyennes au niveau des présidences d'associations : elles représentent plus des quatre cinquièmes des postes. Inversement, on relève une absence des ouvriers et des agriculteurs parmi les membres du Bureau parmi les répondants à l'enquête. La composition socioprofessionnelle des Bureaux des associations interrogées est de ce fait très proche de celle que l'on observe au niveau national. Ainsi la présidence des associations semble de façon générale être réservée aux personnes ayant de l'expérience professionnelle dans le management et la prise d'initiatives (cadres, professions libérales). Et ceci est d'autant plus vrai pour les associations employeurs.

Une sous-représentation féminine dans les instances dirigeantes

G13-La part des genres dans les instances dirigeantes des associations (en %)



Le graphique 13 révèle une sous-représentation des femmes dans les instances dirigeantes des associations adhérentes à la Cité des associations. Si, à la

Cité, 45% des présidents sont des femmes, un certain rééquilibrage s'opère sur la fonction de secrétaire (55% des postes de secrétaire sont occupés par des femmes, taux comparable au niveau national) et, dans une moindre mesure, de trésorier (38% sur Marseille, 42 % au niveau national). Traditionnellement, les femmes sont moins bien représentées dans les associations sportives et mieux représentées dans les instances dirigeantes des associations culturelles.

Des présidents actifs nombreux

T5-Statut d'activité des présidents des associations à la Cité et en France (en %)

	MARSEILLE	FRANCE
En activité	62	46
Retraités	31	46
Recherche d'emploi	0	2
Sans activité professionnelle	7	7
Total	100	100

Source : Enquête 2007 "Observatoire de la vie associative"

62% des dirigeants des présidents des associations adhérentes sont en activité. La part des présidents retraités n'est que de 31%, contre une moyenne de 46% à l'échelle nationale. Les retraités, traditionnellement fortement représentés au sein des instances dirigeantes associatives, sont ainsi en nombre très faible, comparativement aux moyennes nationales ou des autres villes enquêtées par le RNMA, où environ la moitié des Bureaux sont constitués de retraités, qui disposent souvent d'une expérience et du temps libre nécessaire à une implication active.

Les demandes des associations aux acteurs publics

T6-Éléments renforçant la viabilité du point de vue des associations (%)

La mise à disposition de locaux	62
L'adaptation de la durée des aides publiques	59
Un allègement des contraintes ou des procédures administratives	52
Disposer plus facilement de salariés ou de bénévoles compétents	45
La création d'outils de communication (annuaires, sites, forum)	45
La mise en place de coopérations Inter-associatives	38
Une aide technique pour la gestion	28
Une formation continue pour les bénévoles	21

Source : Enquête 2007 "Observatoire de la vie associative"

Près des deux tiers des associations interrogées déclarent que "la mise à disposition de locaux" et "l'adaptation de la durée des aides publiques" seraient des éléments susceptibles de renforcer la via-

bilité et le développement de leurs structures. Il est a priori curieux que le besoin en locaux soit mis en avant par l'association pour renforcer sa viabilité, de façon plus importante encore que le besoin de recruter des acteurs salariés ou bénévoles. En fait, ce constat vaut pour la plupart des villes participant à l'enquête RNMA. C'est souvent le besoin exprimé de manière prioritaire par les associations sans salarié. Un allègement des contraintes administratives, le fait de disposer plus facilement de salariés ou de bénévoles compétents ainsi que la création d'outils de communication, comme la création d'un site Internet, sont aussi mises en avant.



CONCLUSION

Ce document fournit un premier état des lieux des associations adhérentes à la Cité des associations de Marseille. Il met en évidence le dynamisme important des créations d'associations dans la ville au cours des dernières années. Cependant, les chiffres mobilisés dans l'enquête restent partiels, étant donné la densité du tissu associatif local. Des travaux ultérieurs devraient viser à combler ce manque d'informations.

Cette première phase d'observation aura permis de rassembler les données les plus actuelles sur la vie associative locale. Elle n'est cependant qu'une première étape. Il est en effet nécessaire que les acteurs locaux s'approprient ces données et qu'ils partagent désormais leurs points de vue et questions : quels aspects approfondir lors de nouvelles recherches ? Quels axes de réflexion pour mieux adapter le soutien et l'accompagnement du secteur associatif ? C'est ainsi que les observatoires locaux de la vie associative réaliseront leur but premier : connaître pour agir.

CNCRES (2008) - *“Panorama de l'économie sociale et solidaire en France et dans les régions”* - Décembre.

MULLER L., FEVRE M. (2003), *“Une personne sur deux est membre d'une association en 2002”*
INSEE - PREMIERE n° 920.

MULLER L., FEVRE M. (2004) - *“La vie associative en 2002 - 12 millions de bénévoles”* INSEE - PREMIERE n° 946.

PROUTEAU L., WOLFF F.-C. (2005) - *“Participation associative des salariés et temps de travail”*
Travail et Emploi n°101, janvier-mars, pp. 59-70.

PROUTEAU L., WOLF F.-C., (2002) - *“La participation associative au regard des temps sociaux”*
Économie et statistique, n° 352-353.

TABARIES M., TCHERNONOG V. (2007), *“La montée des femmes dirigeantes dans les associations : évolutions structurelles, évolutions sociétales”* RECMA (Revue internationale de l'économie sociale), n° 303, pp. 10-29.

TCHERNONOG V., (2007) - *“Le paysage associatif français – Mesures et évolutions”* Dalloz- Juris Associations.

Ce document a été réalisé
par le RNMA et la Cité des Associations.





Cité des Associations

93 La Canebière

13001 Marseille

04 91 55 39 47



Réseau national des Maisons des associations

rnma@maisonsdesassociations.fr
www.maisonsdesassociations.fr

Les partenaires du RNMA

